

enceintes si énormes qu'il serait quasi impossible qu'elles fendent. Mais personne ne le fait et je pense qu'on trouve presque toujours une solution de moyen terme entre sécurité et économie.

Dans le paragraphe 65, M. Boyd signale:

Nous ingénieurs et scientifiques, avons tendance tout à fait involontairement, même si nous pratiquons notre art avec toute l'honnêteté intellectuelle désirable, à nous laisser conduire par les sentiments devant nos oeuvres et à aller jusqu'à ne pas en constater les lacunes.

Nous sommes en partie d'accord avec M. Boyd sur ce point. Si l'un d'entre vous était homme de science nucléaire, je pense qu'il examinerait le réacteur au gaz de M. Boyd lui-même. Vous y verriez certains points faibles. Nous ne sommes pas ici pour critiquer son modèle de réacteur, mais du point de vue de la sécurité, il y aurait des points intéressants à considérer. Ils imposeraient toute une tâche à n'importe quel comité de sécurité.

M. BEST: Le modèle de M. Boyd?

M. GRAY: Un modèle semblable au sien. Personne n'examine ses plans, mais je ne sais pas. Aux États-Unis, un réacteur au gaz à haute température est proposé et on n'a pas encore réussi à faire approuver les plans par le comité américain de la sécurité des réacteurs. Il y a une centrale de la *General Atomics* qu'on se propose de construire à Peach-Bottom. Je suis à peu près certain qu'elle sera approuvée, mais des difficultés se posent présentement au chapitre de la sécurité.

M. SLOGAN: M. Boyd pourrait-il nous dire s'il s'agit du réacteur qu'il a vendu aux États-Unis. Est-ce votre modèle?

M. BOYD: Celui de Peach-Bottom? Non, ce n'est pas le mien.

M. GRAY: A la page 14, paragraphe 68, M. Boyd écrit:

Quelles règles doit-on établir pour assurer que les plans dressés permettent une sécurité suffisante? Et ainsi de suite, tout le long de cet alinéa où il parle de la sécurité des usines. Il existe des normes. Elles sont établies par la Commission de contrôle de l'énergie atomique et couvrent les dangers pour la santé publique. Elles sont définies par les ministères fédéral et provinciaux de la Santé. Ce sont des règles générales. Il faudrait peut-être les reviser mais il est tout à fait inexact de dire qu'elles n'existent pas.

Et de nouveau, dans le paragraphe 70, il parle de ses amis de Chalk-River et dit combien il aimerait les voir "libres de... qu'ils n'aient pas à s'occuper de dresser les plans des centrales d'énergie nucléaire afin qu'en outre de leurs travaux de recherche... et ainsi de suite. La plupart des employés de Chalk-River n'ont pas le fardeau des problèmes que pose la préparation des plans de centrales atomiques. Ce travail est le lot de la *Canadian General Electric Company* et de notre division des centrales atomiques de Toronto qui reçoivent beaucoup d'aide de l'Hydro-Ontario. Les hommes de science, techniciens et ingénieurs de Chalk-River, revisent des plans et donnent des conseils, mais ils n'ont pas la responsabilité de préparer les plans de centrales atomiques. Ils sont responsables de certains travaux de recherche et de perfectionnement sur la mise au point du combustible et nous sommes tout à fait d'accord avec M. Boyd pour dire qu'il ne faudrait pas surcharger nos savants avec les problèmes de construction et de préparation des plans de centrales atomiques, si c'est là ce qu'il veut dire, ce dont je ne suis pas certain.

A la page 15, paragraphe 77, il parle d'un monopole—

afin de nous assurer que prenne fin le dangereux monopole de l'AECL qui fait porter tous ses efforts sur un seul secteur du domaine de l'énergie nucléaire.